



Rapport d'activité 2010

Madame, Monsieur,

Le présent document vous présente l'essentiel de l'exercice 2010 de la CP MOBIL. Il est complété par les comptes annuels composés du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe détaillée.

« En route vers un avenir sûr » : notre devise s'est vérifiée pour nos clients en 2010 également. En effet, nous donnons la priorité à la protection de l'avenir de prévoyance. Notre stratégie de croissance consiste à fournir la plus grande sécurité possible à long terme et constitue un aspect fondamental de la conduite de l'entreprise. Elle porte ses fruits puisque l'année dernière, nous sommes de nouveau parvenus à augmenter le taux de couverture.

Afin de dispenser des conseils les plus proches possible de la pratique, nous attachons une grande importance aux contacts personnels. Au cours du dernier exercice, nous avons donc continué d'intensifier la collaboration avec les associations qui nous soutiennent. Pour ce faire, le directeur et les conseillers en prévoyance ont participé à plusieurs séances cantonales et régionales des sections de l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) et de l'Association suisse des transports routiers (ASTAG), dans le cadre desquelles ils ont présenté la CP MOBIL. Cette présentation a suscité un vif intérêt parmi les membres de ces deux associations. La coopération avec les responsables de section sera encouragée à l'avenir également.

Grâce à ces contacts étroits, nous pouvons adapter les offres et les prestations aux besoins de nos clients. En 2011, la CP MOBIL fête son cinquantième anniversaire. Cette longue expérience dans le domaine de la prévoyance professionnelle joue un rôle primordial. En tant que caisse de pensions des trois associations professionnelles UPSA, ASTAG et Zroues Suisse, nous connaissons mieux que quiconque les demandes et les attentes du secteur de la mobilité en Suisse en matière de prévoyance.

Les nombreux feed-back positifs que nous recevons tout au long de l'année le prouvent. Ils nous motivent à continuer de nous investir sans compter pour atteindre nos objectifs. En nous fondant sur notre connaissance sectorielle incomparable, nous entendons continuer de servir nos clients dans le domaine de la prévoyance et ce, de manière optimale.

La CP MOBIL adresse ses remerciements à ses clients, aux trois associations professionnelles, à tous ses partenaires et aux collaborateurs pour leur engagement et leur confiance.

Berne, mai 2011

Caisse de pensions MOBIL

Roland Graf
Directeur

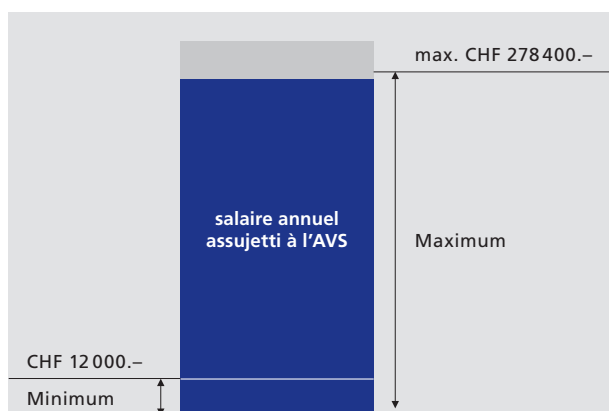
Les principaux événements de l'exercice 2010

Offre de plans de prévoyance complète et innovante pour la branche

L'offre de plans de prévoyance a fait l'objet d'une refonte au 1^{er} janvier 2010. De nouveaux plans attrayants sont venus la compléter.

Les employés sont assurés dans ces plans à partir d'un salaire de CHF 12 000. Le salaire annuel maximal assuré est égal à dix rentes de vieillesse simple de l'AVS (état en 2011 : CHF 278 400). Par conséquent, tant les bas revenus (p. ex., en cas de travail à temps partiel) que ceux supérieurs au salaire annuel maximal assurable selon la LPP sont pris en compte dans ces plans pour le calcul des prestations.

Comme lors du choix traditionnel du plan, les cotisations annuelles s'expriment en pour cent du salaire assuré. Elles sont donc transparentes, facilement compréhensibles et prévisibles.



Logiciel nouvelle génération

Le projet ambitieux de créer un logiciel d'administration des caisses de pensions moderne et intégré dans le logiciel AVS AKIS/Net s'est achevé brillamment en 2010. La CP MOBIL et les autres caisses de pensions participantes disposent désormais d'une solution informatique axée sur l'avenir et sur les processus.

Crédits de cotisations grâce à la gestion de la santé pour les grandes entreprises et leurs collaborateurs

L'offre attrayante « Gestion de la santé dans l'entreprise (GSE) » a été lancée en 2010. Elle poursuit deux objectifs :

- changer les conditions : créer des conditions saines sur le lieu de travail et dans l'entreprise ;
- changer les attitudes : motiver et aider les collaborateurs à préserver leur capital-santé.



Elle vise à améliorer la santé des collaborateurs et à réduire le nombre d'absences pour cause de maladie au sein des entreprises. Nombre de nos clients ont opté pour cette offre. En outre, l'introduction de la GSE a contribué, dans une très large mesure, à diminuer de dix autres pour cent les cotisations de risques (prévoyance LPP et prévoyance enveloppante) au 1^{er} janvier 2011.

Pour toute information complémentaire sur nos offres, consultez notre site Internet (www.pkmobil.ch).

Nouvelle identité visuelle

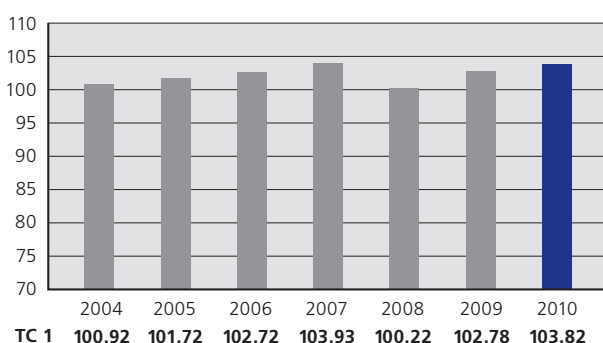
La CP MOBIL a harmonisé l'identité visuelle de tous ses outils de communication à sa philosophie commerciale actuelle. Dans ce contexte, les brochures destinées aux clients et le site Internet ont été intégralement remaniés.

Les principaux faits de l'exercice 2010

Taux de couverture selon l'article 44 OPP 2

Au 31 décembre 2010, le taux de couverture se montait à 103,82 pour cent. Il enregistre donc une nouvelle hausse par rapport à l'année 2009.

Evolution du taux de couverture depuis 2004



Réserves de fluctuation de valeur

En 2010, le résultat de l'exercice a également permis la constitution de réserves. Les valeurs-cible relatives aux réserves de fluctuation de la valeur ont pu être entièrement atteintes au 31 décembre 2010. Elles s'élèvent désormais à 33,4 millions de francs. La capacité de la CP MOBIL à supporter les risques est donc entière.

Placements sous propre responsabilité

Les placements actifs sous propre responsabilité de la CP MOBIL correspondent à 8,34 pour cent de l'ensemble des actifs de prévoyance pour une valeur de dépôt de 95,4 millions de francs au 31 décembre 2010. En 2010, aucun autre placement sous propre responsabilité n'a été ajouté.

Taux d'intérêts de l'avoir de vieillesse

En 2010, tous les avoirs de vieillesse (obligatoires et surobligatoires) ont été crédités du taux minimum d'intérêt LPP de 2 %. Pour l'année 2011, le taux d'intérêt minimum applicable de 2 % sera aussi crédité sur tout l'avoir de vieillesse.